



Place de l'Eglise(carte ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle  
voitures sur la chaussée,  
piétons à l'abri sur les trottoirs

# ARNAVILLE

## ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

### Bulletin Municipal

N° 196

MARS 2021

#### SOMMAIRE :



#### **INFORMATION SUR LE DEVENIR DE LA 3<sup>ème</sup> CLASSE DE L'ECOLE**

*Au fur et à mesure de l'évolution de ce dossier nous vous informerons. Il est bien évident que s'il vient à y avoir de nouvelles inscriptions jusqu'à la rentrée de septembre la situation serait revue.*

- ✓ **ECOLE : inscriptions rentrée septembre 2021**
- ✓ **TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE**
- ✓ **PAIEMENT DE PROXIMITE au BUREAU DE TABAC : Ordures ménagères, Bois de chauffage, Loyers communaux...**
- ✓ **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**
- ✓ **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**
- ✓ **ETAT CIVIL :**  
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.  
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ **RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE**
- ✓ **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021**

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Le Site se construit petit à petit et vous pouvez y trouver de nombreuses informations

Adresse internet de la Mairie : [mairiearn@numericable.fr](mailto:mairiearn@numericable.fr)

Téléphone : 03.83.82.62.78

Site de l'Ecole Communale : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/arnaville/>



Devant la menace de l'Education Nationale de fermer une classe sur l'école d'Arnaville, parents, élus, et habitants ont manifesté le mardi 16 février. Plus de 50 personnes étaient présentes. 200 pétitions papier et plus de 450 en ligne ont été signées en soutien au maintien de cette classe.

Ce jour-là, les parents avaient décidé de ne pas scolariser leurs enfants : opération « école morte » et ils ont procédé à une opération escargot sur la RD 952 en travers du village.

*Afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté nous tenons à vous informer de la situation. Et nous vous informerons au fur et à mesure de la progression du dossier.*

#### **A l'heure actuelle :**

L'académie décide de supprimer un poste d'enseignant sur l'école d'Arnaville à la rentrée de septembre 2021.

Le nombre d'élèves prévu étant de 46. (5 CM2 partent en 6<sup>ème</sup> et 5 à 6 enfants de 3 ans seront accueillis)

Tous les niveaux seraient alors assurés par deux enseignants :

- Une classe comprenant : petits, moyens, grands et CP aidée de l'ATSEM : 21 élèves
- Une classe comprenant : CE1, CE2, CM1, CM2 : 25 élèves
- Nous sommes intervenus auprès de nos sénateurs et notre députée.
- Nous avons eu une audience avec M Luscan, adjoint au DASEN de Meurthe et Moselle
- La dernière commission a eu lieu le 19 février 2021.

#### **Il en ressort :**

**La situation sera revue jusque à la rentrée de septembre (rien ne sera fait en juin au motif qu'il y aura des élections régionales et départementales) s'il venait à y avoir de nouvelles inscriptions (nous venons d'en enregistrer une pour le mois de mars 2021)**

Afin de maintenir les 3 classes il serait nécessaire d'avoir 56 élèves ? (les comptages retenus par l'éducation nationale sont une équation difficile à comprendre)

La commune d'Arnaville peut accueillir les enfants non résidant au village.

**PARENTS, c'est maintenant que votre entrée en résistance est importante. Nous pouvons encore sauver notre classe mais il ne faut pas que les élèves qui y sont scolarisés actuellement nous quittent. En 2019, seize enfants sont nés et un grand nombre sinon la totalité, c'est ce que nous souhaitons pour le village, devraient y faire leur rentrée en septembre 2022. Des maisons sont en mutation de propriétaires, des appartements mis en location, le village rajeunit ...**

**De gros investissements ont été faits dans cette école entièrement rénovée et qui sera dotée de 3 tableaux numériques à la rentrée de septembre. De la Grande Section au CM2, les enfants vont à la piscine. Aucun transport en bus n'est nécessaire et le périscolaire existe sur place. Cela devrait être *Le Bonheur* !**

## **SCOLARISATION DES ENFANTS NES EN 2019**

Si la 3ème classe ferme nous ne pourrons pas accueillir les enfants nés en 2019 (la loi a changé l'an dernier : école obligatoire pour les 3 ans même s'ils ne sont pas propres, les 2 ans uniquement s'il y a de la place, ils ne sont pas comptabilisés dans les effectifs qui conditionnent le maintien des classes)

Si cette 3ème classe reste ouverte nous pourrons accueillir les élèves de 2019 à condition qu'ils soient propres et de préférence uniquement le matin.

(pour savoir si le périscolaire inscrirait ces enfants de 2019, il faudrait voir à se rapprocher du service périscolaire au niveau de la communauté de communes de Mad et Moselle)

### **ECOLE : inscription rentrée septembre 2021**

La situation COVID ne permettra pas de programmer une journée d'inscription générale pour la rentrée de septembre 2021.

Les inscriptions peuvent se faire dès à présent en prenant contact avec la mairie qui vous remettra les documents nécessaires (tel : 03.83.82.62.78 ; mail : mairiearn@numericable.fr).

Une visite personnalisée pourra être organisée à la demande des parents. Elle pourra être fixée à tout moment en dehors des horaires scolaires. (prendre contact avec Mme Sehili, Adjoint au Maire)

Les enfants des villages avoisinants qui souhaiteraient être scolarisés à Arnville, seront accueillis de la même manière.

### **TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE**

Les 12 lots du marché Mairie ont été attribués. Les marchés ont été notifiés aux entreprises le 11 mars 2021. Période de préparation et installation de chantier en avril et commencement des travaux en mai.

### **PAIEMENT DE PROXIMITE au BUREAU DE TABAC :**

Le Bureau de Tabac d'Arnville est maintenant partenaire agréé de la direction générale des Finances Publiques.

Vous pouvez y régler vos factures issues de l'administration: Ordures ménagères, Bois de chauffage, loyers communaux...

Sur l'avis de ces factures sera apposé un ***datamatrix*** (Code barre bidimensionnel). Ce datamatrix est le garant de la confidentialité des informations échangées. Il est scanné par l'utilisateur et le buraliste encaisse la somme indiquée par l'utilisateur (montant total ou partiel de la facture).

L'encaissement peut se faire en numéraire pour un montant inférieur à 300€, en carte bancaire (sans limitation de montant sauf pour les produits fiscaux : Impôts sur le revenu, taxes foncières ou d'habitation et CFE pour les entreprises où le montant est limité à 300€).

Le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement qui pourra être nominatif si l'utilisateur le demande.

Le paiement est automatiquement pris en compte par le service de la DGFIP le lendemain.

### **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les communes de Mad et Moselle ont confié la compétence PLU à la communauté de communes.

Le PLUI est un document d'urbanisme qui établit un projet global d'aménagement reprenant tous les PLU communaux ou cartes communales. Son élaboration va durer 5 ans. Les élus communaux et les citoyens seront associés à ce projet lors de diverses réunions (dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront).

Ses grands objectifs : développer l'attraction résidentielle, préserver l'environnement et le cadre de vie, développer les mobilités, l'économie, le tourisme, prendre en compte l'activité agricole.

Depuis mai 2019, chaque commune dispose d'un registre de concertation. Par cet intermédiaire, les usagers/habitants peuvent faire part de leurs observations et suggestions concernant leur vision de l'aménagement du territoire et du projet d'élaboration du PLUI.

Toutes les remarques doivent rester consignées dans les registres jusqu'à **l'arrêt** du PLUI en Conseil Communautaire prévu en 2024.

A cette phase "d'arrêt", un bilan de la concertation sera dressé en reprenant notamment les remarques de tous les registres.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division( 2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping pong (2009)  
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

En vue des prochaines élections, régionales et cantonales des 13 et 20 juin 2021, il est rappelé aux personnes qui le désirent qu'il est possible de venir s'inscrire en mairie ou de le faire directement en ligne.

## RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.**

Une attestation de recensement, à **conserver précieusement**, lui sera remise.

**Pour l'année 2021** il s'agit de : ANTOINE Isaline, BRAHIMI Yanis, GOUSSOT Florian, MAUJEAN Yoann, NEY Théo, TESCHER Solène.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (à compléter)

Année 2021	Animations	Organisateur
16 mai	Brocante	Association des fêtes
22 mai	Lecture à la Bibliothèque	Je Bouquine à Arnville
20 juin	Marche Gourmande	Association des fêtes
27 juin	Elections Régionale et Départementales (à confirmer)	
17/18 Juillet	Fête Patronale	Association des fêtes
Octobre	Bourse aux plantes	Association des fêtes
Octobre	Repas des Anciens	CCAS
	Exposition	Association des fêtes
28 novembre	Marché de Noël	Association des fêtes
4 décembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
11 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Nous espérons que les manifestations reprendront de façon régulière en 2021.

Nous ne pouvons donner des dates définitives, le calendrier sera revu au fil du temps.



réhabilitation  
école communale (2011) et  
périscolaire (2015)

En cours:

Préparation chantier  
Nouvelle Mairie :  
Appel d'Offre.

Extension cimetière.



## DIAPORAMA MANIFESTATION

TOUCHE PAS A MA FUTURE ECOLE DISENT LES ENFANTS NES EN 2019



Plan du site    Rhinberg    Coelzien    Després-personnelles    Signaler un